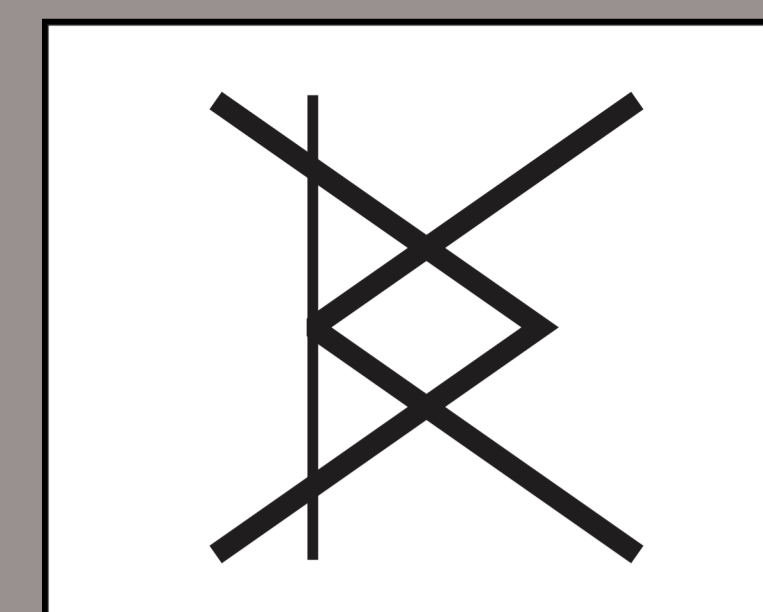


LIBRAMONT : SE RÉAPPROPRIER L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN A L'AIDE D'UN AGRO-PARC

inTENSIO



Plan de relation communal

Le site 321 de Libramont-Chevigny s'exprime au travers de différents aspects :

- 1) Forte connectivité (train et bus)
- 2) Proximité d'une voie de chemin de fer désaffectée et passe de réhabilitation en RAVEL (mobilité douce)
- 3) Proximité des infrastructures et services (foire, centre d'activité, nouveau quartier d'affaires)
- 4) Caractère paysager propre à définir l'identité d'un quartier nouveau
- 5) Position entre un ancien village et le centre urbain
- 6) Situation en intérieur d'îlot (évite l'étalement urbain)

Les hypothèses d'articulation du site par rapport à la ville sont les suivantes :

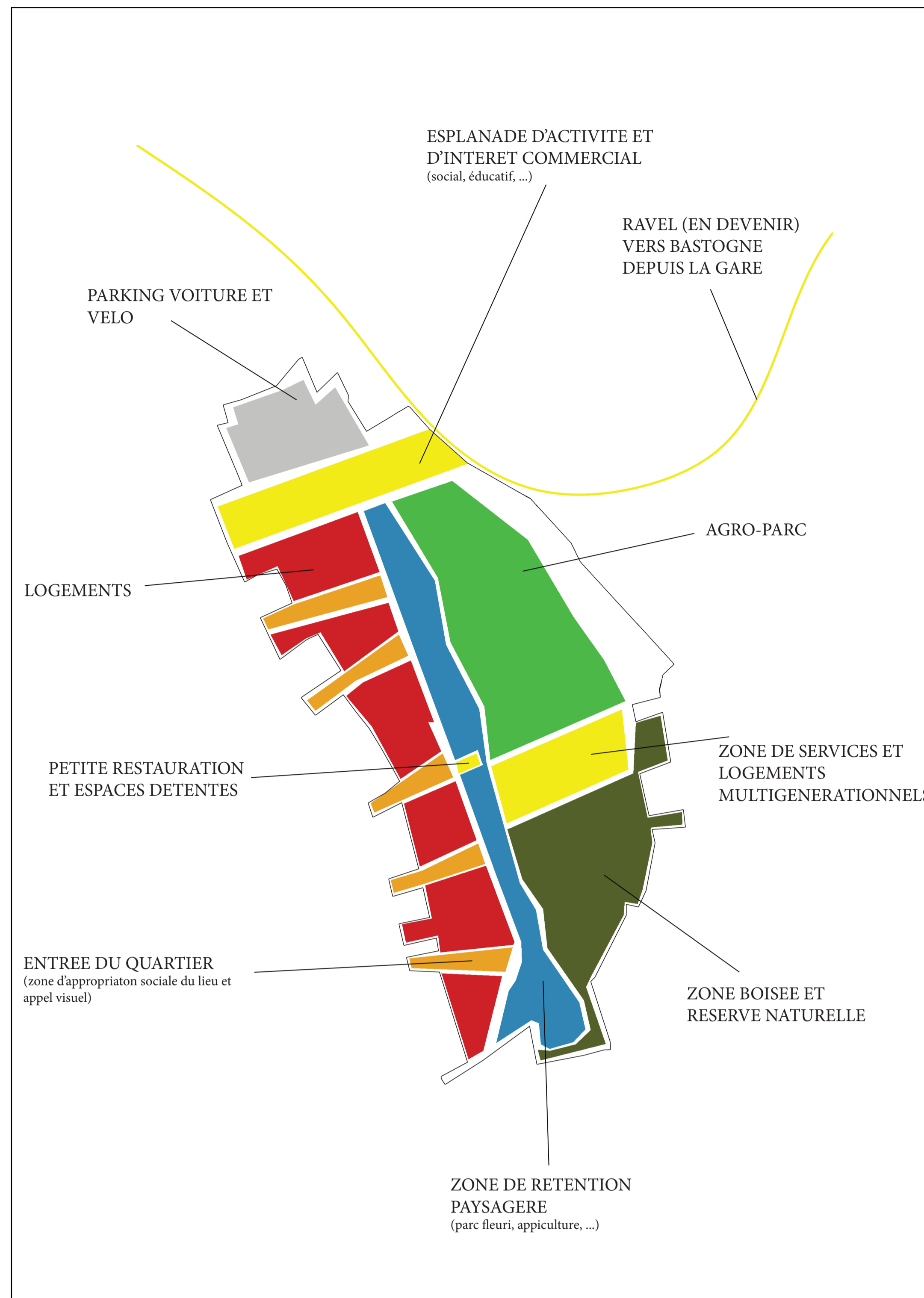
La rivière se situant en fond de cuvette permet de recevoir une zone de rétention paysagère. Ce bassin va ainsi marquer deux zones principales. D'une part, à l'Ouest, une zone de logements, en relation avec l'habitat pavillonnaire. D'autre part, à l'Est, des surfaces de cultures horticoles bio-intensives (adaptatives selon les besoins et usages au fil des années). Cette proposition sur le site dessine en étroite relation avec la récolte des eaux et des vues sur l'agro-parc. Par ailleurs, les percées encore disponibles dans l'îlot permettent d'inviter la ville dans le système et viennent animer la vie sociale. Ceci se fait par le biais d'un système de récolte des déchets organiques, une invitation à la réappropriation des sols.

L'accompagnement de la rivière pour faire vivre le site dans sa longueur est un autre élément important. Cela permet de mettre en relation Saint Pierre et le centre de Libramont. La rivière se situant en fond de cuvette permet de recevoir une zone de rétention paysagère. Ce bassin va ainsi marquer deux zones principales. D'une part, à l'Ouest, une zone de logements, en relation avec l'habitat pavillonnaire. D'autre part, à l'Est, des surfaces de cultures horticoles bio-intensives (adaptatives selon les besoins et usages au fil des années). Cette proposition sur le site dessine en étroite relation avec la récolte des eaux et des vues sur l'agro-parc. Par ailleurs, les percées encore disponibles dans l'îlot permettent d'inviter la ville dans le système et viennent animer la vie sociale. Ceci se fait par le biais d'un système de récolte des déchets organiques, une invitation à la réappropriation des sols.

Le parking au Nord, ainsi que les percées qui rythment la longueur viennent abriter des plateformes d'échanges multi-modales (vélos, voitures partagées et transports en commun...). Ceci se fait de part l'instauration d'une infrastructure permettant ces échanges, et d'une nouvelle ligne de mini-bus électriques, qui partira de Saint Pierre vers les nouveaux pôles en construction et devenir (Nord, Gare, ...).

Afin de répondre à l'ensemble des besoins dû à cette augmentation de population on vient instaurer en partie centrale (entre l'agro-parc et la réserve naturelle au Sud) une école qui s'ouvre sur les cultures, de même qu'un habitat intergénérationnel en relation avec une crèche. L'idée dans ce système est de proposer une dynamique de services et d'interactions entre les personnes, et ce sans pour autant imposer. Il serait imaginable d'avoir une appuis des personnes âgées dans la crèche. L'école se positionne par ailleurs entre deux institutions déjà en place, augmentant les échanges et dynamismes présents.

Finalement, la typologie des logements se compose de la façon suivante : un système d'appartements modulables entretenant un rapport spécifique avec son environnement soit par le biais de terrasses en toiture, ou par le biais de sol appropriables entre les différents logements. De plus, les logements pavillonnaires peuvent avoir accès au système depuis l'arrière de leurs jardins.



Plan de répartition programmatique

GESTION DE L'EAU :
L'analyse du site nous a très vite amenée sur la question de la gestion des eaux, qu'il s'agisse de la récolte des eaux pluviales, que par la programmation proposée. Le premier schéma permet de déterminer les chemins principaux de l'écoulement des eaux en se basant sur la topographie. La zone centrale de parc commun, sera utilisée comme zone inondable et tampon en cas de trop fortes pluies. Cette gestion de l'eau permet par ailleurs de venir en support aux cultures qui requièrent de grandes quantités d'eau à certains moments.

STRUCTURES VERTES :
Le système de drainage des eaux par le biais de noues s'accompagne de plantations tout son long pour la partie d'agro-parc. Autant ces haies, perdues dans les systèmes de cultures actuelles, amènent une biodiversité, autant elles contribuent à protéger les cultures des vents dominants et à structurer le paysage. Le site est par ailleurs isolé du chemin de fer au moyen d'un forêt dense, pouvant à terme, devenir nourricière. Les espaces verts entre les logements sont laissés aux soins des habitants qui peuvent s'approprier ce terrain de la façon qui leur semble la plus appropriée. Nous pourrions ainsi voir fleurir entre les logements des cultures atypiques, des aménagements floraux, des micro-laboratoires...

MOBILITE ET DEPLACEMENTS :
Proposer une accessibilité aisée aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une mobilité dite « douce » a été intégré dès le début. Les voies carrossables deviennent secondaires dans le système, et bien que tout logement soit accessible de manière motorisée, les axes principaux et les plus rapides pour traverser le site seront ceux dédiés aux vélos et piétons. L'utilisation de la voiture devient secondaire. Les habitants du quartier ainsi que toute autre personne extérieure, auront de multiples possibilités pour leurs déplacements.

POROSITE DU SITE :
La grande difficulté pour le site est qu'il se situe en intérieur d'îlot. Le défi a consisté à trouver un moyen de faire pénétrer la ville en son centre par des moyens efficaces et dynamiques. La plus grande rentrée dans le site se fera par le biais de l'esplanade établie au Nord. Accueillant des espaces de petits bureaux pour PME, des incubateurs ou encore des serres pour la germination des plantes. Cette partie du site sera très dynamique et en étroite relation avec le centre de Libramont, ainsi que sa gare. Elle pourrait revêtir l'étiquette de place de marché et offrir une vitrine à un autre mode de consommation et production.

GESTION DE L'ENERGIE :
La gestion de l'énergie est un point crucial pour ce nouveau quartier, et ce certainement au vu des considérations actuelles. Les logements proposant des toitures à un versant orientés plein Sud, nous profiterions de cet orientation pour y placer des panneaux solaires. Avec une superficie moyenne de 11 500m², et en supposant une superficie nécessaire de 25m²/ménage, nous pourrions atteindre 60% de la production électrique consommée par les ménages. En outre, lors des pics de production en journée, le surplus serait utilisé afin de recharger les batteries des mini-bus électriques.

DENSITE :
Les logements tels qu'ils sont proposés dans le site présentent une densité aux environs de 20 logements/ha, ce qui fait un total de 780 logements pour le site. Malgré l'utilisation parcimonieuse du terrain, la densité est rencontrée pour des objectifs réalistes. Pour exemple, Libramont ayant accueilli 450 habitants sur l'année écoulée, on pourrait imaginer ce nouveau quartier totalement investi après seulement 4 à 5 ans.

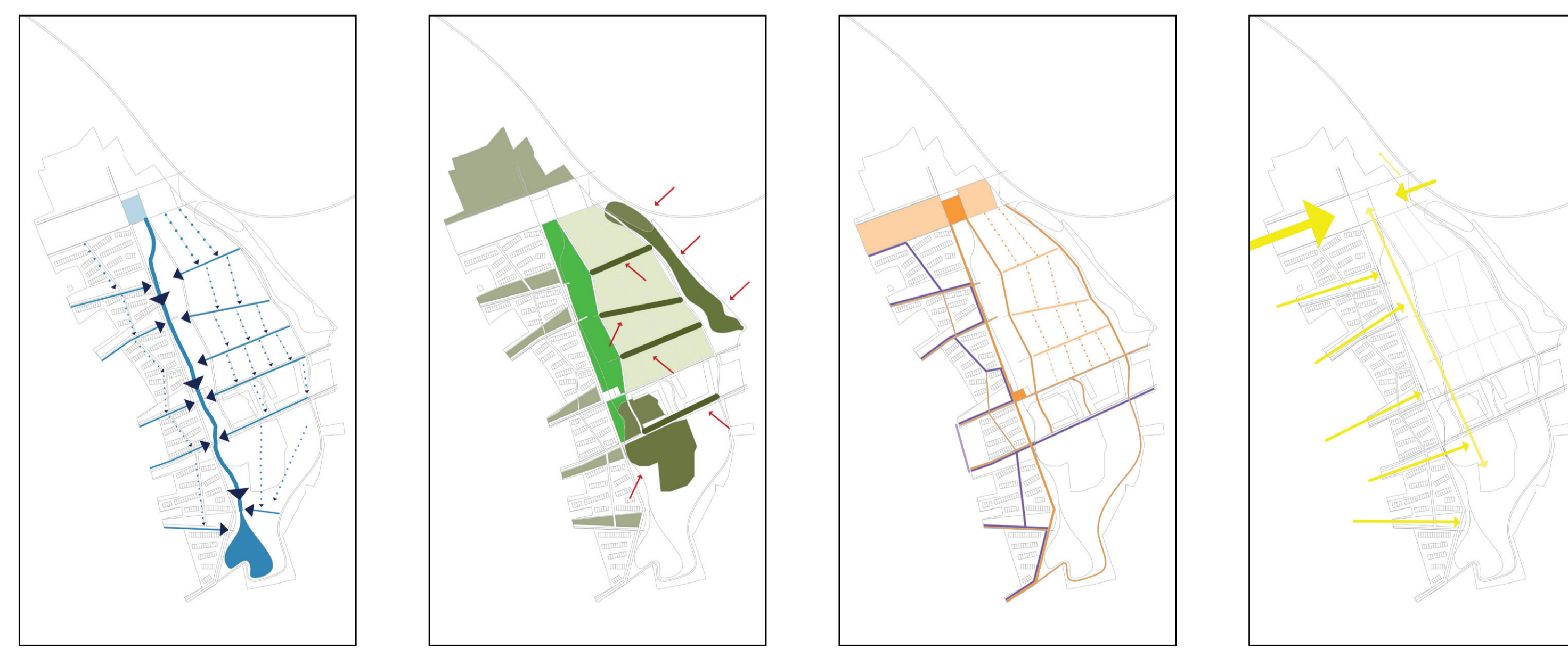


Plan masse d'implantation

1/3000



Vue de l'esplanade avec les services et activités pouvant s'y installer



Reprises et gestions des eaux sur le site

Structures vertes et protection contre les vents

Mobilité douce (orange) et voies carrossables

Porosité du site et pénétration de la ville



Cooremans Erik / Dupont Olivier

2016 / Luxembourg / Libramont - Chevigny (n°321)